

Chapitre 2 - Principes généraux de la lutte contre l'incendie

Section I - de la définition des objectifs opérationnels à la démarche d'amélioration continue

Les objectifs fondamentaux du service d'incendie et de secours peuvent, conformément aux dispositions législatives et réglementaires, être définis de la manière suivante :

- Protéger les personnes soumises directement ou indirectement aux effets de l'incendie ;
- Préserver les biens ;
- Protéger l'environnement des effets de l'incendie.

Ces objectifs doivent être appréhendés in situ par le commandant des opérations de secours en tenant compte de la connaissance des risques et de leurs enjeux et en particulier de la sécurité et du soutien des intervenants.

Ils sont ensuite déclinés en fonction des actions possibles par rapport au gain apporté ou espéré, en fonction du ou des choix tactiques du COS, et par conséquent de la montée en puissance des moyens dans le temps.

Les actions de lutte contre l'incendie déclaré, s'inscrivent dans un dispositif plus vaste pour la prise en compte du risque, faisant une part croissante aux actions préventives (en grande partie réglementaires mais pas uniquement) dans laquelle le citoyen est appelé à être le premier acteur de sa sécurité et de la sécurité collective.

Compte tenu de la singularité de chaque opération de lutte contre l'incendie, en tenant compte des paramètres définis ci-dessus, l'atteinte de ces objectifs peut passer par les étapes suivantes :

- Stabiliser la situation ;
- Contrôler puis éteindre l'incendie ;
- Réduire et supprimer le risque.

L'organisation de la réponse est par conséquent adaptée aux risques locaux, ainsi qu'aux ressources disponibles.

La santé et la sécurité des intervenants fait partie du premier objectif relatif aux personnes.

En effet, la plupart des missions des sapeurs-pompiers comportent une part inhérente de risques. Ceci est particulièrement vrai pour les missions de lutte contre l'incendie. La nature urgente, impérieuse et imprévisible de ces missions rend la balance entre efficacité de l'intervention et risques pour la santé et la sécurité des intervenants, plus difficile à équilibrer que pour d'autres activités.

La sécurité est l'affaire de l'ensemble des intervenants. La connaissance précise des risques auxquels ils s'exposent permet à tous les sapeurs-pompiers de mieux appréhender les moyens de protection qu'ils ont à leur disposition.

Enfin, l'évolution des risques et des moyens de lutte étant permanente, chaque service doit s'inscrire dans une démarche globale d'amélioration continue de ses pratiques, basée sur le retour et le partage d'expérience (RETEX et PEX).

La lutte contre l'incendie concerne plusieurs domaines d'activités au sein des services d'incendie et de secours. Bien que ce guide concerne particulièrement la doctrine de lutte, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de ces domaines.

Le schéma ci-dessous rappelle la manière globale dont les domaines concernés par l'incendie interagissent.



Schéma n°8 : schéma de principe de la doctrine de gestion du risque « feux de structures »

Connaissance du risque : s'appuie sur les travaux réalisés avec le monde universitaire et scientifique.

Atténuer le risque et favoriser l'action des secours : il s'agit de la partie « prévention », de l'action des services d'incendie et de secours.

Prévision : identifie et planifie les scénarii à partir desquels la réponse opérationnelle sera construite.

Méthodologie opérationnelle : il s'agit de la phase de construction de la réponse opérationnelle qui sera apportée face aux différents scénarii. Elle doit associer les citoyens, ainsi que les autres services qui concourent aux missions de lutte.

Acquisition des moyens nécessaires : c'est la réponse territoriale concrète en termes de ressources organisationnelles, humaines et techniques.

Développement des compétences : sert à acquérir, maintenir et développer les compétences individuelles et collectives des intervenants. Sans être de la responsabilité des SIS, la formation et la sensibilisation du citoyen et les autres acteurs publics et privés doit faire l'objet d'une attention particulière. Le premier geste de secours efficace peut être le sien.

Intervention/Exercices : outils fondamentaux permettant d'expérimenter la réponse prévue, de mettre en œuvre les méthodes et outils et les compétences des différents acteurs.

Retour d'expérience et partage de pratiques : Il s'agit d'analyser rigoureusement ses pratiques afin d'intégrer dans chacun des autres éléments de la boucle de gestion du risque, les éléments nouveaux permettant l'amélioration du dispositif global de lutte. C'est l'outil fondamental de cette démarche qui intègre :

- L'analyse post action (intervention ou exercice) ;
- Les expérimentations faites par les SIS ;
- Les travaux de recherche et développement engagés ;
- Des relations internationales permanentes.

L'approche du risque incendie doit être systémique pour garantir une analyse et une couverture adaptée à chaque situation. Elle intègre donc l'ensemble des activités qui y concourent (Cf. schéma précédent). Comme cela a été précisé pour certains items, cette boucle intègre également la notion d'interservices ainsi que le rôle du citoyen.

Section II - Tactique générale de lutte contre l'incendie

Il s'agit de la combinaison des actions essentielles dans l'espace et dans le temps, qui contribuent à l'atteinte des objectifs liés à la lutte contre l'incendie et ses effets.

Elle s'appuie sur l'analyse systémique de la situation opérationnelle. En effet, les opérations de lutte contre l'incendie mettent en jeu de nombreux paramètres qui obligent le commandant des opérations de secours à réfléchir et agir avec efficacité et rapidité. Il doit pour cela se doter d'outils d'analyse adaptés.

A l'instar d'autres domaines d'activités tels que les risques technologiques, l'analyse « Source/flux/cibles » est un outil qui se prête aisément à ce type d'interventions.

Cette approche permet de répondre à la question « que va-t-on faire pour lutter contre le sinistre ? ».

1. Le choix tactique du COS

En complément du guide de doctrine sur la conduite des opérations, dans la partie « raisonnement tactique », le choix tactique pour l'incendie est un choix difficile qui doit, en un temps extrêmement court à partir d'un recueil de nombreuses données souvent incomplètes, s'étayer sur trois critères prépondérants, présentés dans le schéma ci-après.

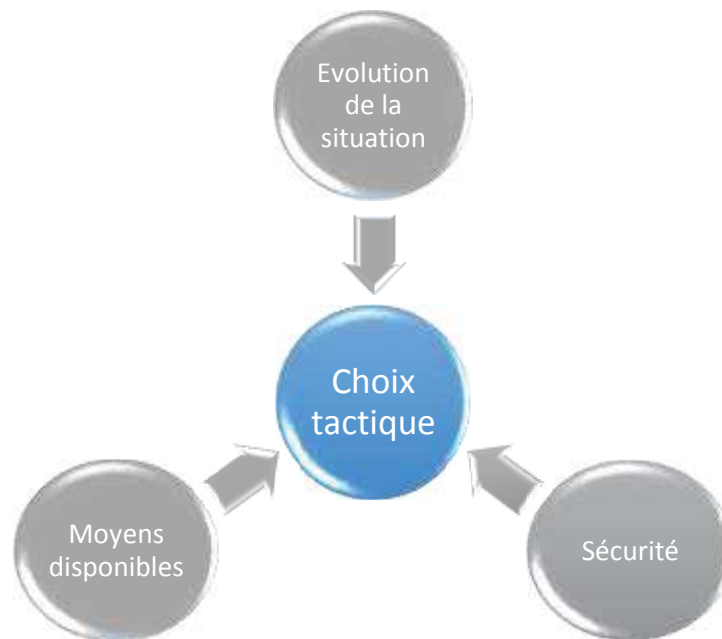


Schéma n°9 : les principaux critères de choix du COS

Ces trois critères indissociables doivent être appréciés in situ par le COS qui s'appuie sur ses collaborateurs directs (chefs d'agrès ou chefs d'équipe, propriétaire, exploitant, service de sécurité, ...).

Ils sont la référence à partir desquels les méthodes d'intervention, le choix des matériels et équipements, ainsi que les règles d'engagement associées sont définies.

Ils permettent pour chacune d'elles, de mettre en évidence les ressources nécessaires, les avantages et inconvénients.

1.1. L'évolution de la situation

L'une des caractéristiques fortes du feu de structure est l'évolutivité rapide de la situation. L'échelle temps est de l'ordre de quelques minutes c'est à dire comparable aux délais de mise en œuvre des actions.

Par exemple, si lors de la reconnaissance, le chef d'agrès constate un feu naissant (poubelle dans un bureau par exemple) et commande une extinction avec un seau pompe, lorsque le binôme d'attaque désigné arrivera quelques minutes après avec son seau pompe, il risque de se retrouver face à un feu en plein développement contre lequel il n'est pas suffisamment armé.

L'anticipation de l'évolution du sinistre est donc primordiale dans ces interventions. Elle s'appuie notamment sur :

- Les conditions météorologiques (le vent étant l'un des facteurs aggravants) ;
- La nature et la destination du bâtiment (quelles activités) ;
- Le facteur de ventilation (isolation du volume concerné ou des volumes entre eux) ;
- La nature des occupants.

1.2. La sécurité

Le COS doit mesurer les risques pris par les équipes pour mener à bien leur mission et ainsi faire le lien avec l'efficacité recherchée par l'action. Par exemple, risquer sa vie pour éteindre un feu d'abris jardin n'a pas de sens. L'évaluation du risque présenté par l'idée de manœuvre tiendra elle-même compte de nombreux paramètres dont les plus évidents sont par exemple :

- La possible évolution brutale du sinistre ;
- L'aptitude de l'équipe à effectuer la mission ;
- Sa capacité à se soustraire à une situation qui se dégrade ;
- La possibilité de porter secours aussi à une équipe en difficulté.

1.3. Les moyens disponibles

Les idées de manœuvres envisageables par le COS sont parfois beaucoup plus nombreuses que celles qui sont effectivement réalisables avec les moyens présents ou disponibles dans des délais admissibles. Il s'agit d'examiner la balance faisabilité de l'action/délais prévisibles de sa mise en œuvre.

Certaines manœuvres sont décrites avec des effectifs idéaux pour autant elles peuvent être réalisées avec d'autres effectifs, mais peut-être avec des temps de mise en œuvre rallongés et très probablement en impactant la sécurité des intervenants.

Le principe de réalisme impose de prendre en compte une durée crédible de mise en œuvre d'une solution technique pour estimer ses chances de succès dans un temps cohérent avec l'objectif et la montée en puissance réelle du dispositif de secours.



En synthèse, il est important de considérer que les choix organisationnels, méthodologiques et techniques pour faire face aux situations opérationnelles susceptibles de se produire sur son territoire de compétence, doivent tenir compte de la capacité des équipes à les mettre en œuvre.

Ainsi, dans certaines circonstances extrêmes, l'impossible ne sera jamais réalisable.

2. Les typologies de tactiques

Les trois critères décrits ci-dessus, concourent à la définition d'une tactique la plus adaptée aux circonstances et à l'efficacité recherchée compte tenu des moyens disponibles. L'approche systémique de la situation, permet d'éclairer le COS sur ses choix tactiques, quant à l'efficacité des actions vis-à-vis des objectifs recherchés. La maîtrise des connaissances et des techniques de lutte est la clé de l'efficacité.

Il peut ainsi mettre en œuvre trois types de tactiques :

- Les tactiques offensives ;
- Les tactiques défensives ;
- Les tactiques de transition.

2.1. Tactiques offensives

On désigne sous les termes tactiques **offensives** toutes les combinaisons d'action choisies pour leur capacité à faire rapidement régresser le feu et l'éteindre dans les meilleurs délais.

Cette efficacité voulue entraîne généralement un engagement proche du feu. Il peut en découler une certaine vulnérabilité pour les SP.

L'agressivité vis à vis du feu dont pourront faire preuve les SP, se caractérise par leur capacité à couper les mécanismes de développement du feu. La maîtrise des mouvements gazeux et la capacité à projeter de l'eau (par exemple) sous une forme appropriée et en quantité suffisante sont les clefs de cette agressivité. Il s'agit bien sûr de proportionnalité des moyens : éteindre un feu de cendrier avec un litre d'eau c'est agir avec une agressivité trop forte.

2.2. Tactiques défensives

On désigne sous le terme de tactiques défensives, toutes les combinaisons d'actions choisies parce qu'elles exposent moins les sapeurs-pompiers au risque. Ces actions sont en règle générale engagées en périphérie des volumes soumis à l'incendie. Elles peuvent être significatives dans leur capacité à limiter l'extension du sinistre. Mais elles vont trouver souvent une limite dans leur capacité à obtenir une extinction rapide. Néanmoins à l'image d'une bataille dans laquelle un belligérant soumet son adversaire à un déluge d'artillerie, il est possible parfois d'avoir une action d'extinction rapide depuis l'extérieur avec des débits en eau très importants pour peu qu'une partie significative de celle-ci puisse atteindre les foyers. Une action agressive peut être alors menée depuis une position défensive.

La vulnérabilité des sapeurs-pompiers vis à vis du feu s'apprécie par rapport aux effets existants du feu (chaleur rayonnée, convectée, transmise par conduction) mais aussi à ces développements brutaux éventuels phénomènes thermiques, effondrements... Il est pris en compte bien sûr la capacité à se soustraire aux effets de manière plus ou moins rapide. Mais de même que dans certains cas le temps jouera dans le sens des sapeurs-pompiers (si le feu réduit faute de combustible) dans d'autres cas l'inverse se produira ainsi l'effet de protection des EPI peut se réduire de façon importante lorsque l'effet d'inertie disparaît et que l'EPI monte en température sur sa face interne.

2.3. Tactiques de transition

On désigne sous le terme de tactiques de transition des combinaisons d'action destinées à passer d'une tactique défensive à une tactique offensive ou vice-versa.

Deux types de situations peuvent notamment être rencontrés :

- L'attaque d'un feu de pièce par l'extérieur préalablement à une attaque menée par l'intérieur ayant pour objet de réduire significativement l'intensité de celui-ci est une tactique de transition que l'on dénomme communément en France « attaque d'atténuation ».
- De même alors que des sapeurs-pompiers sont engagés dans un appartement pour attaquer un feu de séjour, si en raison d'une détérioration de la situation ils décident de se replier avec leur lance pour adopter une position plus défensive dans la circulation commune, il s'agit d'une tactique de transition appelé « repli défensif ».

C'est à la lumière des critères d'appréciation décrits plus hauts, que le COS pourra choisir les actions offensives, défensives ou de transition, les plus adaptées.

Le schéma ci-après présente :

- Les zones de danger vis-à-vis de l'exposition aux risques (plus on se rapproche de la source de l'incendie, plus on s'expose aux risques associés : flux thermique, toxicité des fumées, ...) ;
- Les différentes actions par rapport aux critères décrits ci-dessus (il est important de noter ici, que l'accès à l'intérieur du volume concerné par l'incendie est un facteur aggravant le risque pour les intervenants, en termes d'expositions directes aux effets du feu, mais aussi en terme de cheminements et d'évacuation en cas de besoin).

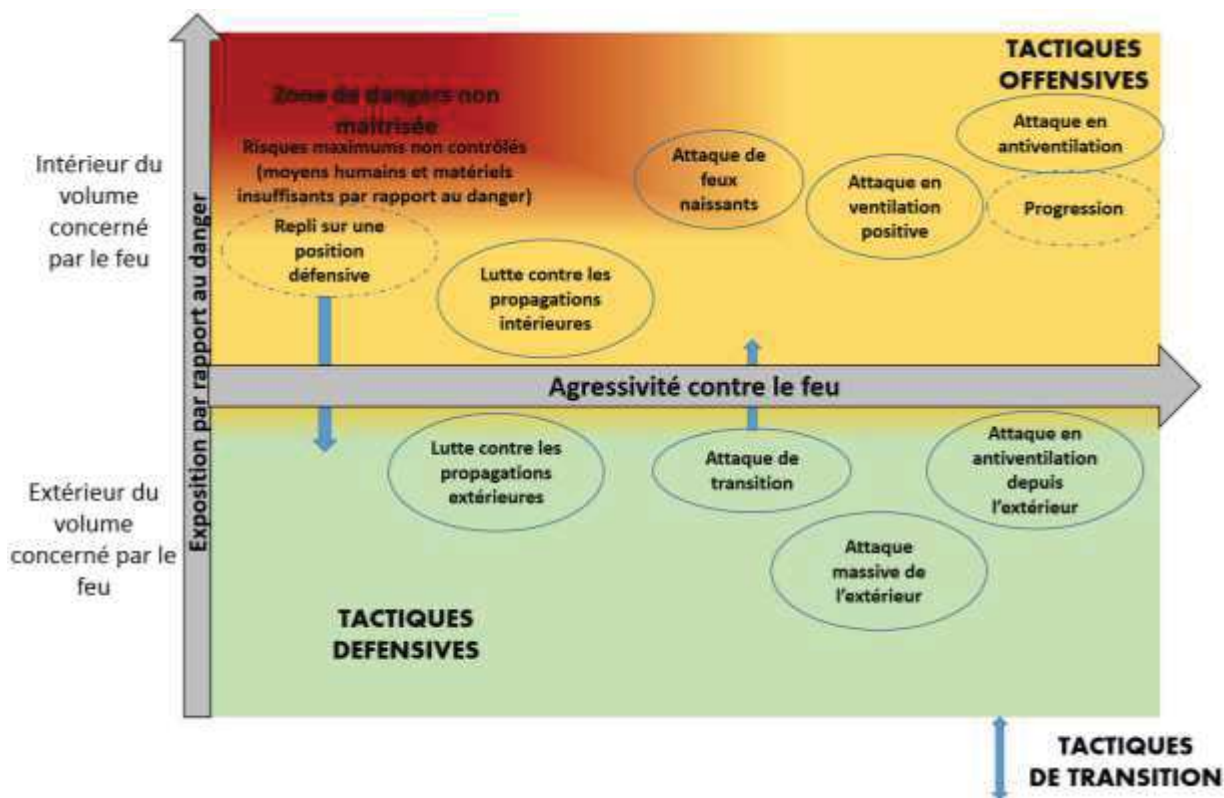


Schéma n°10 : les principaux types de tactiques

Sur feu, les accidents graves les plus fréquents résultent le plus souvent de l'une des causes suivantes :

- Déplacement des effets du feu (fumées, chaleur, flammes), les SP se trouvant piégés ;
- Effondrements, chute de matériaux, que les SP soient atteints par des matériaux ou entraînés avec eux.

Sur le schéma ci-dessus, il est possible de mettre en évidence une zone de danger non maîtrisée dans l'engagement des sapeurs-pompiers. Elle apparaît lorsque ceux-ci s'engagent à l'intérieur des volumes directement concernés par l'incendie avec des moyens insuffisamment agressifs pour combattre le feu et neutraliser ses effets.

Sur feu développé la zone d'incertitude peut être atteinte si l'engagement du SP est trop long (diminution de sa capacité individuelle, diminution de sa protection thermique, affaiblissement des structures bâtimentaires), si les moyens d'action hydrauliques ou de ventilation dont il dispose sont insuffisants ou mal utilisés.

Sur feu naissant non confiné l'absence de maîtrise de la ventilation est peu préjudiciable pour peu que les intervenants disposent des moyens hydrauliques suffisants, assez réduits puisque le feu est lui-même limité. Toutefois un feu ne concernant qu'un volume réduit et peu actif, peut présenter des risques significatifs s'il s'agit d'un feu couvant depuis un certain temps. Dans ces conditions la maîtrise de la ventilation (antiventilation) est nécessaire pour prévenir des embrasements violents de fumée.

Le choix de ces actions dépend des enjeux liés à la situation, des objectifs définis pour y faire face et des moyens disponibles, dans le temps pour y parvenir.

Compte tenu du caractère prioritaire de la préservation des personnes, il est évident que les choix tactiques seront très largement dépendants de l'analyse bénéfice/risque opérée par le COS. Les idées de manœuvres seront caractérisées par les bénéfices attendus (en termes d'efficacité relative à l'ensemble des objectifs attendus), mais aussi en termes de risque identifiables pour les personnels, ce risque pouvant lui-même intégrer plusieurs composantes : probabilité d'accident et conséquences de celui-ci mais aussi possibilité de réagir à celui-ci...

L'acceptabilité du risque est une notion complexe. En effet la différence d'appréciation des acteurs (COS, intervenants, témoins, ayants droits d'une victime ou d'un sauveteur accidenté, juge) et la temporalité dans laquelle elle s'effectue (ante ou ex post) peut être importante. Les retours d'expériences doivent être l'occasion pour les acteurs d'examiner à postériori cette balance bénéfice/risque pour que sur le long terme puisse avoir lieu une convergence des analyses laissant le moins de place possible à des prises de risques excessives ou au contraire trop timorées par rapport aux enjeux.



Les actions offensives à l'intérieur d'un volume se font systématiquement en binôme.

Dès que possible, le COS veille à mettre en place les conditions de sécurité adaptées pour le binôme engagé, notamment par la mise en place d'un binôme de sécurité.

3. Les choix tactiques du COS d'un dispositif opérationnel réduit

La force des services d'incendie et de secours repose avant tout sur leur maillage territorial fin, au plus près de la population. L'engagement d'équipes en prompt secours, avec des effectifs et des moyens réduits, associé à une montée en puissance adaptée, est une situation courante.

Ce contexte opérationnel contraint nécessite pour les COS successifs (à partir de chef d'agrès), d'intégrer cette montée en puissance dans la définition de sa tactique.

Il convient donc d'accompagner les équipes d'intervention dans la prise en compte de cette réalité opérationnelle et dans la mise en œuvre d'actions adaptées d'une part, à la situation et son évolution et d'autre part, aux moyens disponibles et à venir (Cf. schéma précédent, relatif aux actions possibles sur le niveau de danger) :

- Si la réalisation des sauvetages à vue fait partie des priorités, l'isolement du feu est une condition de sécurité majeure si les victimes potentielles sont dans le cheminement des fumées de l'incendie (voir fiche ventilation AIDES)
- Sur un feu naissant, la rapidité d'action, même avec des moyens limités en eau, reste un mode d'action à privilégier (mode offensif). Le temps d'extinction doit être rapide ; au-delà un repli sur des positions défensives doit être envisagé. En effet si le sinistre n'est pas maîtrisé dans des délais courts et avec des moyens limités ou peu performants (extincteur, RIA, ...) des évolutions fortes et rapides sont à craindre.
- Sur un feu développé, une tactique défensive peut utilement être envisagée. Celle-ci ne veut pas dire qu'elle n'aura pas une réelle efficacité sur le feu (voir paragraphe attaque de transition). Ces techniques de lutte défensives, peuvent utilement être mises en œuvre parallèlement au sauvetage et favoriser ses chances de succès. Les techniques défensives outre le fait qu'elles exposent peu les personnels ne demandent pas une grande technicité et sont assez peu consommatrices de personnel (une attaque de transition peut être réalisée par une seule personne).

Section III - Préparation à la mission opérationnelle

Comme évoqué dans le chapitre précédent, les actions de lutte contre l'incendie s'inscrivent dans un processus plus large de gestion globale du risque incendie.

La préparation à la mission opérationnelle commence dès l'analyse du risque et la mise en sécurité de l'installation, par le respect des mesures de prévention.

Accompagnée ou non par les services d'incendie et de secours, cette mise en sécurité est de la responsabilité d'une manière large du citoyen, qu'il soit simple résident, ou qu'il soit l'exploitant du bâtiment.

La préparation opérationnelle permet à chaque acteur des secours, de mettre en œuvre les actions cohérentes et adaptées en termes :

- De connaissance du risque (connaissance de ses installations, connaissance du secteur et des moyens disponible (cartographie, DECI, accessibilité) ;
- De suppression ou d'atténuation du risque (respect des règles en vigueur, stockage de matériaux et d'équipements, comportements à risque) ;
- De formation aux gestes de premiers secours (donner l'alarme et l'alerte, évacuer les occupants, lutter contre un feu naissant, faciliter l'arrivée et l'accueil des secours) ;

D'une manière large elle concerne tous les éléments qui permettront de faciliter les actions de lutte : prévention, prévision, sensibilisation et intégration des différents acteurs en amont permettent bien souvent une amélioration de l'efficacité des secours. La prévention ayant une place toute particulière dans le sens où la meilleure des interventions est encore celle qui n'a jamais lieu.

1. La planification opérationnelle

La planification opérationnelle permet de prendre en compte les spécificités, les risques que peuvent rencontrer les services de secours sur un secteur donné et les rendre ainsi résilients et donc capable d'adapter sa réponse opérationnelle selon les situations. Cette préparation se décline en différentes actions.

Autrefois chargée de créer les différents outils d'aide à la décision à partir des scénarii identifiés, en particulier pour ce qui concerne les établissements à risques, la prévision a étendu ses activités en intégrant la création d'outils plus généraux et adaptables, quelle que soit la situation.

Les missions relatives à la planification opérationnelle concernent :

- La participation à la création et le suivi du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie ;
- La création et le suivi des outils cartographiques dynamiques intégrant de plus en plus de nouvelles technologies (parcellaires, gestion des accès, identification des établissements particuliers, des ressources...).
- La création et le suivi des plans de secours ;
- Le conseil aux autorités de police administrative relatif au dimensionnement des dispositifs prévisionnels dans le cadre d'événement particulier.

2. Conception de la réponse opérationnelle de terrain

Au vue des risques locaux identifiés, les SIS déclinent leur stratégie de lutte contre les feux de structure en adaptant la doctrine opérationnelle nationale. Cela se traduit par des choix organisationnels, tactiques et méthodologiques :

- Réponse opérationnelle adaptée (train de départ)
- Choix des concepts méthodologiques et techniques
- Règles d'engagement
- ...

Ces choix trouveront leur déclinaison en termes de développement de compétences des personnels et d'acquisition de moyens

3. Implication citoyenne

Comme évoqué plus haut, le modèle français de sécurité civile repose sur le principe fondamental selon lequel le citoyen est l'acteur principal de sa sécurité.

Il doit être accompagné, autant que possible, par les services d'incendie et de secours, à travers des actions d'éducation des populations aux comportements adaptés.

Les mises en situation sur le terrain représentent l'élément fédérateur pour y parvenir. Elles permettent à la fois de développer la connaissance des risques locaux, le développement des habiletés adaptées, mais aussi d'accompagner les citoyens dans cette démarche commune visant à développer des réponses opérationnelles cohérentes et adaptées, sources d'efficacité des services d'incendie et de secours.

4. La préparation de l'intervenant à l'opération

La préparation de l'intervenant à l'opération revêt deux principaux aspects :

- Le développement et le maintien des compétences nécessaires à la lutte contre l'incendie ;
- Le développement et le maintien d'une aptitude compatible avec ses missions.

La prise en compte de différents éléments pouvant impacter la santé-sécurité des intervenants peut amener le SIS à modifier son organisation et à adapter la réponse opérationnelle : météo, contexte, rythme biologique, régime de travail, ...

4.1. Maintenir et développer les compétences individuelles et collectives

4.1.1. Démarche individuelle

Chaque pompier doit veiller à maintenir et à adapter ses compétences à l'évolution du contexte opérationnel dans lequel il évolue, en fonction de ses missions et de ses activités.

Cela passe bien entendu par la participation aux différentes actions de formation que le service lui propose, ainsi qu'à l'analyse et au partage de pratiques après des interventions ou des exercices. Cela passe également par des actions personnelles telles que des lectures, des mises en œuvre de matériels lors de ses activités en centre d'incendie et de secours. Chaque sapeur-pompier est l'acteur premier du développement de ses compétences.

4.1.2. Démarche collective

Les intervenants doivent développer et maintenir des compétences adaptées aux risques et notamment aux risques locaux et à l'apparition de risques émergents. La connaissance des particularités du secteur permet à la fois un gain de temps et une diminution du stress.

Les évolutions technologiques et sociétales modifient les risques existants et font apparaître des risques nouveaux qu'il faut prendre en compte.

Le service doit, autant que possible, privilégier les mises en situation sur le terrain, en associant les différents partenaires institutionnels et les citoyens, afin de garantir une meilleure collaboration lors des interventions.

Pour faciliter leur appropriation par les équipes, elles doivent être si possible, pratiquées dans des conditions se rapprochant le plus de situations réelles (stress, immersion en fumée, feux réels, etc...).

4.2. Aptitude physique et psychologique

Les opérations de lutte contre les incendies sont des situations à cinétique rapide, nécessitant la mise en œuvre de moyens conséquents dans des conditions difficiles voire extrêmes.

4.2.1. Préparation physique

La préparation physique est une condition indispensable pour exécuter ces missions. Chaque sapeur-pompier a un rôle primordial en matière de « santé-sécurité ». La préparation consiste à :

- Avoir un rythme de sommeil adapté ;
- Maintenir sa condition physique ;
- Avoir une bonne hygiène de vie ;
- Être réglementairement à jour de sa visite médicale d'aptitude.

4.2.2. Préparation psychologique

Les opérations de lutte contre l'incendie par leur cinétique rapide et leurs effets importants qu'elles génèrent, mettent l'intervenant en situation de stress. La préparation des équipes doit le prendre en compte.

4.2.3. Prise en compte des conditions météorologiques et temporelles

Les conditions météorologiques, ainsi que le moment de la journée ou de la nuit à laquelle se passe l'intervention, peuvent être des facteurs majorants des conditions générales de l'intervention. Une forte chaleur favorisera la montée en température des organismes et par conséquent les « coups de chaleur ». En revanche, des températures basses, peuvent engendrer des hypothermies pendant les phases de moindre activité.

5. Equipement en matériels de lutte

Le choix de l'organisation de la lutte contre l'incendie est conditionné par l'analyse locale du risque et de la réponse opérationnelle que nous souhaitons y apporter.

- Des typologies d'incendie rencontrées (feu urbain, feu rural, feu industriel ...) ;
- De l'accessibilité (milieu montagnard, urbain, rural) ;
- Des ressources hydrauliques (DECI et moyens éventuellement mis à disposition par l'exploitant) ;
- De la nature des unités opérationnelles (effectif, niveau de qualification, disponibilité ...).

Il existe une grande variété de moyens de lutte dont le déploiement doit être conduit par la complémentarité et la montée en puissance du dispositif de lutte prévu et/ou engagé.

Section IV – Principes fondamentaux de la santé et sécurité en intervention :

Comme évoqué précédemment, la préservation de la santé et de la sécurité des intervenants dépend de l'analyse permanente des risques et l'application de trois principes fondamentaux :

- La structuration de l'intervention ;
- L'efficacité de la communication entre les différents acteurs ;
- La prévention et l'anticipation de l'accident et de l'exposition aux risques.

1. Structuration de l'intervention

Nombre de retours d'expériences lors d'accidents graves montrent l'importance d'une gestion globale de l'intervention.

Quelques principes clés :

- Lisibilité du commandement (structuration de l'organisation, clarté des ordres donnés, OCT Adapté...);
- Identification claire et partagée de la sectorisation et du zonage ;
- Chacun veille en permanence sur sa propre sécurité et celle du collectif.

2. Communication

Les moyens de communications participent à la protection individuelle et collective.

Donner des moyens radios au personnel exposé à des situations critiques (en particulier les radios de l'avant) contribue fortement à l'amélioration du niveau de sécurité :

- Alerte d'une situation de détresse ;
- Remontée des informations liées à des évolutions rapides de la situation ;
- Consignes et évacuation d'un site.

3. Prévention de l'accident et de l'exposition aux risques et anticipation de l'accident

La mise en œuvre de chaque action doit intégrer un impératif de sécurité.

Ce principe doit faire l'objet d'une attention particulière lors des actions de formations.

Pour autant, la maîtrise totale de l'environnement ne permet pas l'élimination de tout risque.

Le sapeur-pompier doit y être préparé individuellement, il doit en être de même pour le service :

Des procédures doivent être élaborées tenant compte notamment de l'impact psychologique sur l'ensemble des intervenants (chaîne de commandement comprise) des accidents impliquant des sapeurs-pompiers.

La prévention in situ et la réactivité en cas d'accident justifie pleinement la mise en place d'un soutien sanitaire en opération. Cette réponse peut être complétée par la mise en place d'une fonction « officier sécurité ».